

Testament d'un instituteur français

“ Je déclare que ceci est mon testament religieux. Je soussigné, Pierre Baron, instituteur en retraite à... déclare croire en Dieu, ou au grand architecte de l'Univers, être de la religion de Jésus-Christ; en conséquence de quoi : 1o Il n'y aura aucun prêtre à mon enterrement ; car le prêtre est un sacrificateur, et il ne peut y avoir de sacrifice après celui du Christ qui a racheté tous les hommes. 2o On ne peut dire de prières pour moi (comme pour les autres), par la raison qu'avant qu'elles arrivent à l'Eternel, je serai jugé, et que Dieu, le seul infailible, ne revient pas sur ses jugements qui sont sages. De mon vivant, j'ai pratiqué le bien ou le mal ; Dieu seul en est juge. ”

Ce testament est olographe ; et il est probable que cet individu aurait difficilement trouvé un notaire disposé à le rédiger suivant la formule ordinaire, qui commence par affirmer que le testateur est sain d'esprit.

LE CULTE DE LA SAINTE FAMILLE

La S. Congrégation des Rites, en réponse à la demande du Cardinal Archevêque de Florence, a jugé qu'il était bon que la dévotion à la Sainte Famille fut continuée sans lui donner une forme nouvelle, et que les familles chrétiennes surtout aient en vénération les exemples de la Sainte Famille, selon les statuts d'une association approuvée par Pie IX, le 5 janvier 1870. En transmettant cette réponse à tous les évêques du monde, S. S. Léon XIII recommande l'extension de cette dévotion dont il attend beaucoup de fruits pour la société civile et domestique. Il envoie une formule composée par lui à l'usage des fidèles, pour consacrer à la Sainte Famille leurs propres familles, et il ajoute : “ nous répandons de ferventes prières à Dieu, afin que le véritable esprit de cette association se propage et s'excite parmi les fidèles, et nous ne doutons pas qu'à cet objet s'emploieront en un même accord les évêques et tout les ministres sacrés de l'Eglise. ”

Voici cet acte de consécration auquel nous joignons la prière quotidienne à réciter par les fidèles en l'honneur de la Sainte Famille.

FORMULE de la consécration des familles chrétiennes à la Sainte Famille :

O Jésus, notre très aimable Rédempteur, qui, venu pour éclairer le monde par la parole et l'exemple, avez voulu passer la plus grande partie de votre vie mortelle humblement soumis à Marie